

# Plan Local d'Urbanisme

Basé sur un travail de terrain, complété par l'analyse des données statistiques et amendé par les acteurs locaux, le diagnostic territorial permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à maîtriser, les opportunités à saisir. Cette analyse participe ainsi à la définition des enjeux et des besoins pour le développement communal.

# #2/DIAGNOSTIC

FONCTIONNEMENT TERRITORIAL

### UN TERRITOIRE NETTEMENT SECTORISI



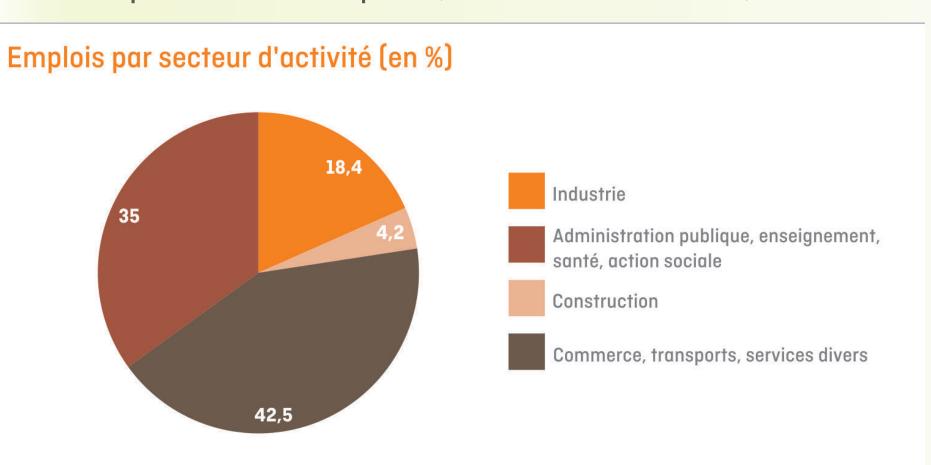


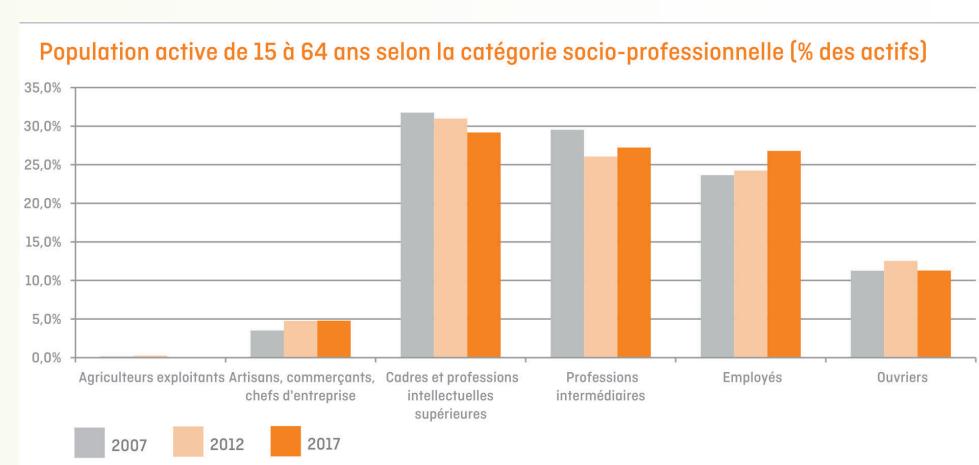
### Une commune économiquement dynamique

Révision du

L'agriculture, étendue en termes d'occupation de l'espace, reste d'un poids limité économiquement. Les activités secondaire et tertiaire sont importantes sur la commune (3/4 des emplois de la commune sont liés à l'industrie, au commerce, transports et services).

Le nombre de créations d'établissements montre un dynamisme certain du tissu économique local, essentiellement dans le commerce de gros et de détail, le transport et la restauration (23% des créations), dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (28% des créations).





Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

Pas de transport

Marche à pied

Vélo (y compris VAE)

Deux roues motorisé

Transports en commun

Voiture, camion, fourgonnette

La commune offre près de 1740 emplois mais présente un taux de concentration d'emplois (rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés qui y résident ) de 54% ce qui indique une dualité entre une fonction de pôle d'emplois non négligeable et une fonction résidentielle significative. On note également une évolution de la répartition de la population par catégorie socio-professionnelle.

Les espaces agricoles sont situés à la périphérie de la commune, même si quelques îlots se maintiennent dans le tissu urbain résidentiel



dédiés aux **équipements publics sont** majoritairement situés autour de la centralité église-mairie mais se sont étendus vers l'ouest avec la construction du collège.









L'habitat est peu présent au centre, laissant l'impression d'un « espace dilué ». Les nombreux espaces verts et publics constituent un poumon vert au coeur de la commune et un potentiel d'aménagement intéressant, mais l'ensemble est peu lisible et manque d'une vraie organisation.









Les espaces commerciaux sont peu nombreux et finalement peu visibles, insérés petit à petit dans le tissu existant, sans réelle connexion entre eux, et faisant une large place à la voiture.









Les zones d'activités sont situées à proximité des axes structurants et traversant la commune (RD16 et RD916), avec un impact sur l'image de la commune du fait d'une intégration perfectible.









## Un réseau de mobilités en mutation

85% des actifs d'Escalquens travaillent en dehors du territoire communal et la mobilité reste encore trop liée à l'automobile (83% des déplacements domicile-travail) avec un réseau routier bien développé.

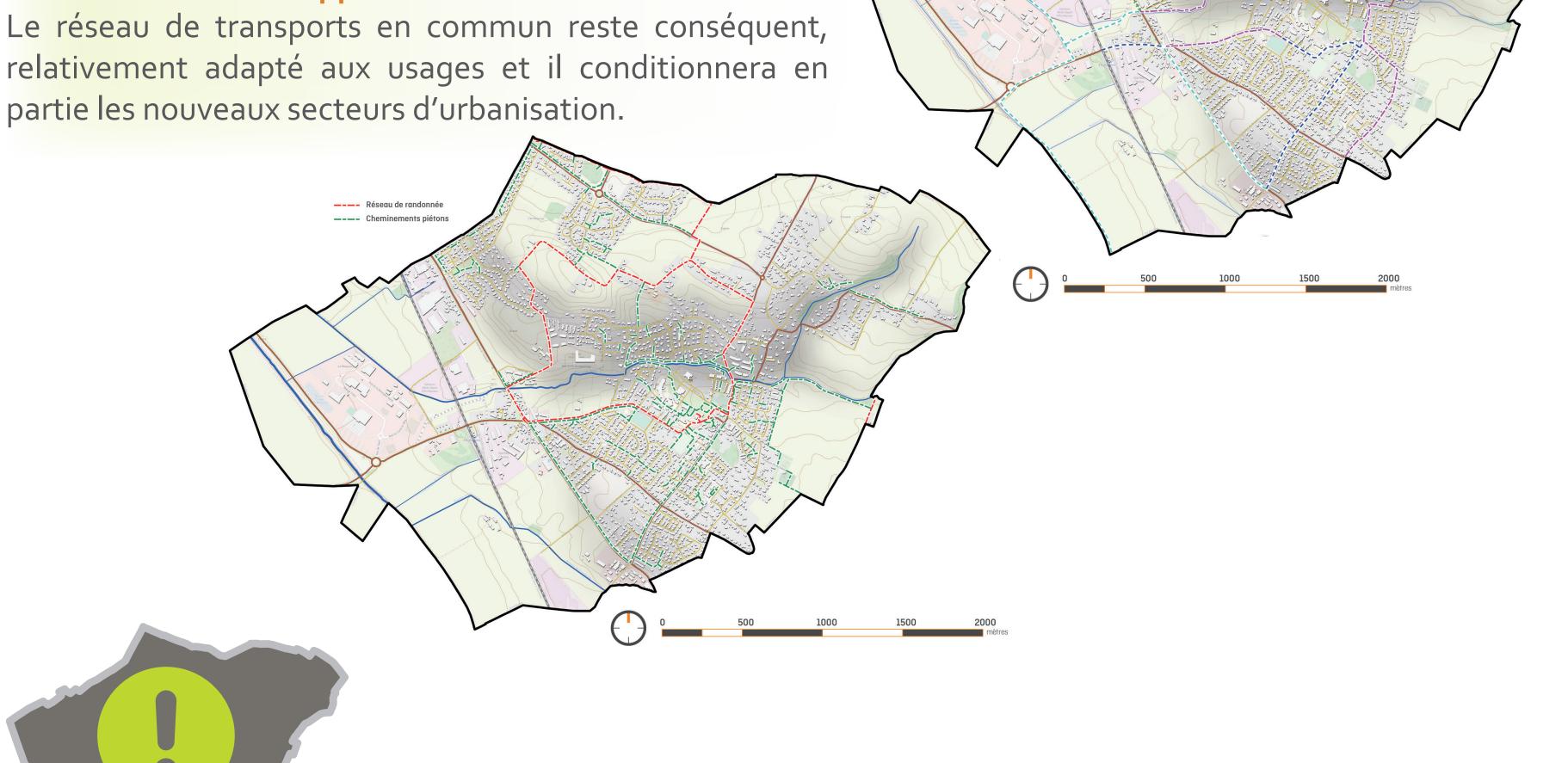
Des points de vigilance (passage à niveau, carrefour de la Cousquille) ont incité à une restructuration importante.

- > déviation entre la route de Toulouse et la RD 79
- > arrivée du métro à Labège
- > projet de prolongement de RD 916

Le développement d'un réseau de liaisons douces entre les quartiers et le centre-ville qui serait de nature à amoindrir l'usage de l'automobile dans les trajets courts, est encore insuffisamment développé.

Le réseau de pistes cyclables est toutefois en cours de renforcement/développement.

relativement adapté aux usages et il conditionnera en partie les nouveaux secteurs d'urbanisation.





- > Assurer le maintien des services écosystémiques environnementaux
- > Accompagner les évolutions structurelles de la population (logements, équipements)
- > Réorganiser le bourg-centre, peu dense et peu structuré
- > Requalifier les secteurs d'activité, vecteurs de l'image de la commune en entrée de ville
- > Maintenir le dynamisme économique de la commune, notamment en termes d'équilibre emplois/habitants
- > Moderniser les mobilités, autour des modes doux